



Le 3 décembre 2024

La trêve au Liban, à quel prix ?

Nous nous réjouissons de la trêve décidée au Liban, pour la population libanaise, pour ses enfants, pour les habitant·es du sud, de la Bekaa, de la banlieue sud de Beyrouth, et encore pour tous ceux et celles menacé·es de bombardements car abritant des personnes venant de ces zones donc supposées être membres ou sous influence du Hezbollah. Israël n'aura pas réussi à entraîner le Liban dans un conflit confessionnel mais aura causé des milliers de mort·es, de blessé·es, des déplacé·es de plus d'un million, des infrastructures détruites dans un pays déjà à genoux.

La France et Macron en tête se gausse d'avoir participé aux négociations de la trêve. Le prix de cette participation est cette déclaration honteuse sur la prétendue immunité qui toucherait le premier ministre israélien Netanyahu. Comme le dit Alexis Deswaef, vice-président de la FIDH et avocat mandaté à la CPI : L'article 27 du statut de Rome dispose que toutes « immunités ou règles de procédure spéciales qui peuvent s'attacher à la qualité officielle d'une personne [...], n'empêchent pas la Cour d'exercer sa compétence à l'égard de cette personne ». « Les mandats d'arrêts de la CPI ne sont pas négociables ».

En faisant cela, Macron avec son allié étatsunien contribue à enterrer un peu plus le droit international qui dans cette guerre subit de nombreuses atteintes : refus par Israël d'appliquer les résolutions de l'ONU, mise en cause violente de l'ONU comme antisémite, de l'UNRWA l'organisation en charge des réfugié·e palestinien·nes depuis 1948, et maintenant mise en cause de la Cour pénale internationale. Sans droit international reste le droit du plus fort et le sentiment encore une fois qu'il y a deux poids, deux mesures.

La trêve au Liban, fragile et déjà violée à de multiples reprises par Israël, n'est pas la fin de la guerre. A Gaza, les bombardements continuent, alourdissant de jour en jour un bilan humain dramatique, une perspective de réinstallation et de reconstruction toujours plus lointaine. En Cisjordanie, les agressions contre la population palestinienne redoublent de violence. Macron, pour satisfaire sa posture de chef d'État, alors qu'il est toujours plus isolé en France, a pesé pour l'arrêt des combats au Liban, sans rien exiger pour Gaza et en bradant le droit international.

Nous ne nous leurrons pas sur le rôle de nos dirigeants dans cette affaire. Pour nous la solidarité doit continuer pour exiger le cessez-le-feu à Gaza, le démantèlement des colonies, le retour des réfugié·es. Nos moyens : continuer à manifester comme le 7 décembre, participer massivement aux campagnes de Boycott désinvestissement et sanction contre l'Etat criminel d'Israël.